Comment les historiens ont-ils utilisé les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale? Celles-ci ont-elles évoluées de 1945 à nos jours?

Proposition d'intro: l'historien contemporaniste F. Bédarida écrivait à propos de l'étude de l'Histoire de la 2ème Guerre Mondiale en France: "La mémoire est un de nos devoirs, mais la transmission de la mémoire passe par l'exigence de la vérité". La mémoire individuelle ou collective est subjective puisqu'elle est de l'ordre du vécu affectif et parfois émotionnel. L'historien, lui, comme le précise F. Bédarida, démythifie la mémoire tout en construisant la conscience historique et légitimant la mémoire de ses contemporains; il a donc pour mission de chercher inlassablement à établir la vérité historique en s'appuyant sur les mémoires plurielles issues de la Seconde Guerre mondiale: les mémoires de la Résistance, de Vichy, de la déportation et du génocide juif.

Première partie

L'historien confronté aux mémoires immédiates (1945-fin des années 1960).

- La bataille des mémoires dans une France en partie ruinée par la guerre.
- Puis vient le temps des lois d'amnistie (1947, 1951, 1953) qui ravivent très vite les douleurs mémorielles loin d'être apaisées.
- Suit l'avènement de la mémoire gaulliste et résistancialiste. C'est le temps de l'amalgame de tous les types de camps. A. Wievorka parle du "Grand silence" à propos de cette période.
- Mais le Mont Valérien est inauguré par De Gaulle le 18 Juin 1960, mémorial de la résistance française. Mais arrivée d'une jeunesse et d'hommes, femmes aux affaires qui n'ont pas connu la 2ème Guerre Mondiale.
- De plus la mort du général De Gaulle réinterroge "ce passé qui ne passe pas" selon l'expression d'H. Rousso.

Deuxième partie

L'historien contribue aux retours des mémoires refoulées de la 2ème Guerre Mondiale (1970/1990).

- Arrivée au pouvoir d'un homme qui n'avait pas participé à la résistance (G. Pompidou).
- Pour R. Frank c'est le "retour du passé refoulé". Parution de l'ouvrage de R. Paxton historien américain "La France de Vichy" en 1973, où ce dernier montre que Vichy a anticipé les demandes allemandes concernant l'arrestation et la déportation des juifs.
- L'affirmation de la mémoire juive.
- Sortie du film documentaire Shoah de Claude Lanzmann en 1985 sur le génocide juif et les témoignages bouleversants des rescapés de la Shoah.
- Ce travail permet de contrer les thèses négationnistes (H. Roque 1983, R. Faurisson) et permet d'écouter et d'entendre de lire enfin la parole des déportés (S. Veil, époux Aubrac,I. Grinspan, C. Delbo A. Frank et bien sûr Primo Lévi).
- Les travaux des historiens sont très importants (JP Azéma, A. Wievorka et les époux Klarsfeld)

Troisième partie

L'historien devant les enjeux mémoriels : (années 1990 à nos jours).

- L'entrée des politiques dans le débat s'accélère: si les présidents de la République avaient

refusé de reconnaître et d'acter la responsabilité de l'état français lors de l'époque de Vichy jusqu'à F. Mitterrand, celui-ci est le premier chef de l'état à assister en 1993 à la cérémonie commémorant la rafle du Vel d'Hiv du 16 et 17 Juillet 1942.

- Mais c'est Jacques Chirac qui lors de son discours de Juillet 1995, reconnait la responsabilité de l'état français.
- S'ensuit une certaine "hypermnésie" et les vagues mémorielles.
- Cependant des dates essentielles voient le jour comme le 27 Janvier (depuis 2003) pour commémorer dans tous les établissements scolaires la journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité.
- Enfin des philosophes et historiens nous mettent en garde contre les excès de ces vagues mémorielles.

Conclusion

La France a accompli, notamment grâce aux historiens, un long travail pour mettre en place, faire émerger et évoluer ces mémoires de la Seconde Guerre Mondiale. Ainsi les français peuvent regarder leurs mémoires et leur histoire de façon plus sereine. L'état a reconnu ses fautes, dénoncé ses crimes, et affirmé une mémoire juive spécifique après de longues années de refoulement, d'amnésie. Les travaux des historiens ont été et restent aujourd'hui décisifs pour une connaissance objective et impartiale de ces mémoires. Nous pouvons conclure avec F. Bédarida : "Le devoir de connaissance" est essentiel pour "la constitution d'un savoir seul apte à construire une mémoire vraie".